



Regimbeau

CREATIVE IP

CHARTRE RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

DOC 542

➔ Domaines d'applications/Services concernés

Ensemble des services, ensemble des établissements

➔ Service émetteur : Service Qualité et Organisation

➔ Date de dernière mise à jour : 01/01/2023

➔ Date de 1^{ère} diffusion : 01/01/2023

➔ Documents liés : COM 23 01 01 Réduction de l'impact environnemental et sobriété
énergétique



Table des matières

Préambule	3
1 Présentation de l'entreprise & informations générales.....	5
1.1 Logos et baseline.....	5
1.2 Identification	5
1.3 Organes de Gestion & parties intéressées.....	5
1.4 Convention Collective applicable.....	5
1.5 Certification, distinction, prix, labels, trophées obtenus	5
2 Achats responsables.....	6
2.1 Politique achats responsables.....	6
2.2 Economie circulaire et implantation géographique.....	6
3 Ethique des affaires.....	7
3.1 Respect des règles de concurrence	7
3.2 Respect de la confidentialité	7
3.3 Corruption et conflit d'intérêt.....	8
4 Droit de l'homme et droit du travail	9
4.1 Préserver l'emploi	9
4.2 Favoriser le bien-être au travail.....	10
4.3 Valoriser et développer les savoir-faire de nos collaborateurs	10
4.4 Développer les bonnes pratiques managériales	11
4.5 Lutter contre les discriminations	12
4.6 Promouvoir le dialogue social	12
4.7 S'engager dans des actions citoyennes	13
5 Santé et Sécurité.....	14
6 Environnement.....	14
6.1 La gestion des ressources et la revalorisation des déchets.....	14
6.2 Les économies d'énergie.....	15

Préambule

La présente Charte a pour objectif de présenter l'ensemble des actions mises en place chez Regimbeau pour développer et améliorer la politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). Elle fait état de nos valeurs, de nos convictions et de nos engagements.

La recherche de solutions innovantes et pragmatiques ainsi que la création de valeur pour nos clients, dans le cadre de la gestion, l'optimisation ou la défense de leurs droits de PI sont au cœur de notre mission de Conseil. Notre ambition est de construire des solutions et des relations de qualité et de confiance tant au sein de notre société avec les femmes et les hommes qui constituent notre entreprise, qu'avec nos clients et partenaires, comme au sein des secteurs économiques dans lesquels nous intervenons.

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus majeurs dans notre société, Regimbeau est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

La publication de cette Charte permet à Regimbeau d'échanger et de partager les bonnes pratiques RSE avec ses partenaires et plus généralement avec l'ensemble des parties prenantes et de créer, par ce document, un corps de références auquel chacun d'entre eux doit se référer.

La présente Charte définit les principes attendus par Regimbeau en matière d'éthique, de lutte contre la corruption, de respect des droits de l'homme et normes du travail, de lutte contre les discriminations, de protection de la santé et de la sécurité des personnes et de la protection de l'environnement qui ont vocation à assurer des relations commerciales éthiques et durables avec ses partenaires et ce, dans le respect des lois et des réglementations nationales applicables, du Pacte des Nations Unies, des Conventions Fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et toute autre convention ou déclaration applicables en la matière.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans la stratégie et les valeurs de Regimbeau qui sont :



La présente Charte reprend les engagements attendus par Regimbeau de la part de chaque partenaire afin qu'il conduise ses activités en respectant la politique RSE de Regimbeau ainsi que toutes les lois et les réglementations en vigueur et applicables à leur corps de métier.

Il est demandé à chaque partenaire de prendre connaissance de cette Charte ainsi que de la « Charte des Achats Responsables » et de s'y conformer en appliquant en leur sein et avec chacune de leur partie prenante les mêmes valeurs et principes.

Cette Charte est amenée à évoluer dans le cadre de notre politique Qualité d'amélioration continue.

La Direction

1 Présentation de l'entreprise & informations générales

1.1 Logos et baseline



1.2 Identification

- Nom : REGIMBEAU
- Capital Social : 30.000€
- RCS : Paris B 784661357
- Siège social : 20 rue de Chazelles 75017 PARIS
- Etablissements :
 - Rennes : Parc d'affaires Cap Nord A, 2 allée Marie Berhaut, CS 71104, 35011 RENNES
 - Lyon : 87 Rue de Sèze, 69006 LYON
 - Grenoble : 10 rue d'Arménie 38000 GRENOBLE
 - Montpellier : 494, rue Léon Blum 34000 MONTPELLIER
- Implantation en UE :
 - Munich : Landwehrstraße 61 80336 MUNICH ALLEMAGNE

1.3 Organes de Gestion & parties intéressées

- Présidente du Comité de Gérance : Frédérique FAIVRE PETIT
- Membres du Comité Exécutif :
 - Jean-Robert CALLON DE LAMARCK : Directeur Général,
 - Emmanuelle LEVY : Directrice Générale Déléguée
 - Martine BLOCH-WEILL : Directrice Générale Déléguée
- Responsable Qualité & RSE : Ludivine WATAT
- Responsable RGPD / DPO : Franck DELAMER

1.4 Convention Collective applicable

Regimbeau n'est soumise à aucune convention collective

1.5 Certification, distinction, prix, labels, trophées obtenus

ISO 9001 : 2015 pour les activités de Conseil en Propriété Intellectuelle pour les sites de Paris, Lyon, Rennes, Montpellier et Grenoble

Qualiopi pour les actions de formation.

2 Achats responsables

2.1 Politique achats responsables

Regimbeau est l'un des leaders dans son domaine et met en œuvre une politique d'achats avec une volonté de construire une relation durable avec ses partenaires et fournisseurs en France et à travers le monde.

Dans le cadre de ses activités, l'entreprise, ses fournisseurs et partenaires s'engagent à faire leur meilleur effort pour respecter, mettre en œuvre et faire respecter les valeurs de Regimbeau telles que présentées au sein de sa charte achats responsables quant aux droits de l'homme, normes de travail, environnement, lutte contre la corruption, travail forcé, travail des enfants, harcèlement, rémunération, heures de travail, non-discrimination, santé et sécurité, liberté d'association et négociations collectives et ce, dans le respect de leurs engagements contractuels et des législations nationales en vigueur.

Par ailleurs, Regimbeau choisit et évalue ses fournisseurs sur la base du respect des engagements, de critères de prix, de qualité, de performance, de délais de livraison ainsi que l'adéquation des prestations proposées aux besoins de l'entreprise.

Le respect de ces valeurs et de ces critères constitue les fondements de toutes ses décisions d'achat.

En complément, Regimbeau est membre du réseau Sedex dont la vocation est de rapprocher les entreprises et leurs fournisseurs internationaux pour permettre le partage des données en vue d'une amélioration des performances.

2.2 Economie circulaire et implantation géographique

Les activités de Regimbeau s'inscrivent dans leur tissu économique local, qu'il soit parisien ou provincial selon le lieu d'implantations de ses agences.

Ce positionnement géographique varié lui permet de mettre en place des partenariats avec les régions, universités et associations professionnelles locales ainsi que de participer à des colloques, forums locaux pour une parfaite implication au niveau local.

En outre, les recrutements sont ciblés en fonction des besoins globaux de Regimbeau. Les implantations régionales permettent d'élargir le champ des recrutements en bénéficiant également de profils locaux.

3 Ethique des affaires

En tant que salariés d'une société de conseil, les salariés de Regimbeau et plus précisément les Conseils en Propriété Industrielle (CPI) sont soumis à des règles de déontologie et de confidentialité strictes, conformément à l'article L.422-11 du code de la Propriété Intellectuelle qui astreint le CPI à un secret professionnel absolu.

3.1 Respect des règles de concurrence

Regimbeau s'engage à respecter la réglementation relative à la concurrence et a la même exigence envers ses Fournisseurs.

Regimbeau établit notamment des procédures visant à assurer le respect de l'égalité de traitement entre les Fournisseurs et s'assure que les décisions d'achats reposent sur une évaluation objective et comparative de l'intégrité et de la fiabilité des Fournisseurs. Les critères de sélection des fournisseurs énoncés au 3.1 font également partie intégrante des principes éthiques de Regimbeau.

Par ailleurs, Regimbeau se conforme strictement aux réglementations qui prohibent toute entente, pratique concertée ou abus de position dominante sur le marché concerné, vis-à-vis de ses Fournisseurs.

3.2 Respect de la confidentialité

Dans le cadre de ses activités et conformément au RGPD, Regimbeau garantit la confidentialité des données de ses collaborateurs, clients et parties prenantes par l'intermédiaire d'un système informatique sécurisé et de process adaptés.

Les serveurs de Regimbeau sont localisés sur différents sites sécurisés basés sur le territoire français.

Afin de garantir la confidentialité, Regimbeau a mis en place une charte informatique et une charte télétravail remises à l'ensemble collaborateurs qui y adhèrent. Pour les nouveaux arrivants, une formation de sensibilisation aux process de sécurisation des données est effectuée lors de leur journée d'intégration. Par ailleurs, Regimbeau a choisi d'équiper l'ensemble de ses collaborateurs d'ordinateurs portables professionnels avec accès sécurisés (connexions VPN, d'antivirus et de pare-feu).

3.3 Corruption et conflit d'intérêt

Regimbeau condamne toute forme de corruption et proscrit les situations de conflit d'intérêt impliquant les différentes parties prenantes. A ce titre, un mode opératoire décrivant les vérifications et le process à respecter en cas de potentiel conflit d'intérêts a été mis en place et communiqué aux collaborateurs.

Le maintien des relations de Regimbeau avec ses Fournisseurs sera conditionné au fait que ceux-ci se refuseront à tout acte de corruption ou de blanchiment d'argent, à toute situation de conflit d'intérêts ou à toute autre violation des dispositions légales applicables dans les pays où ils opèrent.

En matière de cadeaux et d'invitations, la règle de la transparence s'impose en toute circonstance : les cadeaux reçus ou offerts dans le cadre de relations d'affaires sont signalés à la hiérarchie, et soumis à autorisation de la Direction.

Regimbeau s'engage à :

- Afficher une politique tarifaire transparente ;
- Respecter le droit des affaires et lutter contre toute pratique abusive ;
- Respecter la transparence et conservation des informations financières et non financières selon les normes de sécurité informatique en vigueur et en conformité avec le RGPD ;
- Prévenir les délits d'initiés, la corruption et lutter contre le blanchiment ;
- Respecter les bonnes règles de gouvernance, et notamment :
 - Organiser les CoGer et ComEx régulièrement avec des ordres du jour et CR ;
 - Apporter toute l'information nécessaire au Comité de Gérance et à ses comités spécifiques ainsi qu'aux auditeurs indépendants ;
 - Informer rapidement les parties prenantes internes et externes des décisions prises par le ComEx ;
 - Veiller à la clarté des objectifs stratégiques et au bon fonctionnement des organes de direction.

4 Droit de l'homme et droit du travail

Regimbeau partage avec ses collaborateurs ses valeurs créativité, compétence, collaboration et confiance.

A travers ces valeurs, Regimbeau entend :

4.1 Préserver l'emploi

L'effectif moyen de Regimbeau est de 192 collaborateurs toutes agences et filiales confondues (Paris, Lyon, Grenoble, Montpellier, Rennes et Munich).

L'ancienneté moyenne des collaborateurs est de 9,24 années.

Les embauches visent essentiellement à accompagner la croissance du Cabinet, et concernent tant des profils d'ingénieurs ou de juristes que le recrutement de collaborateurs des fonctions administratives et supports. Regimbeau a mis en place, pour certains postes, un circuit de recrutement composés de plusieurs entretiens avec le manager, le secrétaire général, les Associés et le Responsable du Service des Ressources Humaines.

En matière de rémunération, Regimbeau s'efforce d'offrir des niveaux de salaires en rapport avec le haut niveau de qualification requis par son activité et l'état du marché. Les augmentations sont individuelles, au mérite, en fonction d'éléments d'appréciation objectifs, parmi lesquels les objectifs individuels fixés dans les entretiens annuels, la participation à des missions transverses, les indicateurs financiers de l'entreprise... etc...

Outre la participation légale, Regimbeau a signé un accord d'intéressement visant à impliquer davantage ses salariés au résultat de l'entreprise.

De plus, dans le cadre la mutuelle et des garanties prévoyance dont bénéficient les salariés, le niveau de prise en charge de l'employeur est identique pour l'ensemble des collaborateurs qu'ils relèvent du collège cadre ou du collège employés et ce, afin de respecter l'équité entre les collaborateurs.

4.2 Favoriser le bien-être au travail

Regimbeau met à disposition des salariés :

- Une organisation flexible du travail et des bureaux avec la possibilité de télétravailler jusqu'à trois jours par semaine depuis deux lieux de résidence pré-déclarés ;
- Des salles de pause, cafétéria (Paris, Lyon, Rennes, Grenoble) ;
- Des bureaux climatisés ;
- Des machines à café et des fontaines à eau permettant l'accès des salariés à l'eau potable, eau froide et eau chaude, tout au long de la journée de travail.

Les salariés peuvent également profiter :

- Une commission convivialité (composée de salariés et d'associés) organise des tournois de jeux de société et de jeux d'extérieurs, la participation à des courses ou tournois sportifs ou encore des jeux concours pour découvrir les passions des collaborateurs ;
- L'organisation d'une après-midi team building est offerte par la direction aux salariés une fois par an.

4.3 Valoriser et développer les savoir-faire de nos collaborateurs

Regimbeau est soucieuse de la formation professionnelle de ses équipes et de leur niveau élevé de qualification pour lesquels elle consacre chaque année un budget supérieur à l'obligation légale de formation et organise également annuellement des formations internes afin de s'assurer du maintien du niveau des connaissances des collaborateurs et de veiller leur mise jour régulière.

Regimbeau favorise également l'apprentissage et l'alternance et forme plusieurs stagiaires chaque année dont certains sont aujourd'hui Conseils au sein de Regimbeau.

Diverses sessions de journées d'intégration organisées au cours de l'année permettent d'accueillir les nouveaux arrivants, de transmettre les valeurs et les informations relatives à l'entreprise en leur présentant notamment l'organisation, l'activité des différents services et le règlement intérieur en vigueur.

Une formation au logiciel métier obligatoire est également prévue pour les nouveaux arrivants.

Outre un engagement fort de formation auprès de l'ensemble de ses collaborateurs, Regimbeau veille tout particulièrement à la formation professionnelle des Conseils Ingénieurs (CPI délivré par l'INPI et qualification de mandataire européen par l'OEB) et des Conseils Juristes (l'examen de qualification de l'INPI qui qualifie également le Conseil à l'EU IPO). Ces examens nécessitent des préparations intensives qui s'étendent sur plusieurs années. Regimbeau prend en charge l'ensemble des frais liés à ces examens.

Par ailleurs, Regimbeau est organisme de formation certifié et peut, à ce titre, délivrer des formations à ses clients.

Regimbeau dispose également d'une politique de promotion interne destinée à valoriser le savoir-faire et l'implication de ses collaborateurs dans le but de conserver les talents et de développer leurs compétences.

4.4 Développer les bonnes pratiques managériales

Regimbeau a formé l'ensemble de ses managers aux techniques de management afin de leur permettre de développer :

- Leurs compétences en matière d'organisation afin d'être capable de mobiliser les ressources à leur disposition pour atteindre les objectifs fixés tout en veillant à ce que les membres de l'équipe effectuent correctement les tâches qui leur ont été attribuées et de mesurer les performances ;
- Leur leadership et d'améliorer leur communication afin de pouvoir motiver leur équipe et gérer au mieux les éventuels conflits entre ou avec les collaborateurs, avec les fournisseurs, les clients ou autres prestataires.

L'organigramme de Regimbeau permet d'assurer à l'ensemble des collaborateurs une organisation claire qui leur permet de connaître précisément leur place dans ladite organisation ainsi que le niveau hiérarchique auquel ils se situent et de savoir à quel manager il est rattaché.

La définition des fonctions passe également par l'existence de fiches de postes qui permettent aux collaborateurs de disposer d'une description précise de leur poste qui formalise ses différentes missions et les tâches ainsi que ses interactions au sein de l'entreprise.

Regimbeau s'engage à respecter et à promouvoir au quotidien le respect des règles et dispositions légales relatives au temps de repos et à la durée maximale autorisée de travail. Dans ce cadre, la société a notamment mis en place une charte de droit à la déconnexion.

En outre, dans le cadre de sa politique Ressources Humaines, les collaborateurs cadres et non cadres de Regimbeau bénéficient de plages horaires variables le matin, le midi et le soir.

Concernant le télétravail déjà mentionné précédemment, les salariés, sous réserve de respecter les conditions définies au sein de la Charte Télétravail, peuvent bénéficier de télétravail occasionnel, régulier ou exceptionnel.

4.5 Lutter contre les discriminations

Regimbeau veille à ce que les recrutements, les promotions et l'accès à la formation professionnelle soient effectués sans aucune forme de discrimination, de quelque nature que ce soit.

A ce titre, Regimbeau s'engage à n'appliquer, dans ses choix ou ses décisions, aucun des 19 critères de discrimination prohibés par la loi n°2001-1066 du 16 novembre 2001 relative à la lutte contre les discriminations du 16 novembre 2001, à savoir : l'âge, les opinions politiques, le sexe, les mœurs, l'état de santé, l'appartenance à une race, les activités syndicales, le patronyme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'origine réelle ou supposée, l'apparence physique, l'appartenance à une ethnie, les convictions religieuses, la situation familiale, le handicap, les caractéristiques génétiques, l'état de grossesse, l'appartenance à une nation.

4.6 Promouvoir le dialogue social

La Direction de Regimbeau a toujours favorisé le dialogue social et les échanges et discussions au plus près du terrain avec les salariés et les instances représentatives du personnel.

Regimbeau s'engage à respecter les prérogatives des Représentants du Personnel réunis au sein du Comité Social et Economique (CSE) qui est élu par un système de vote sécurisé via la solution Alphavote mis en place en 2019.

4.7 S'engager dans des actions citoyennes

Depuis de nombreuses années, Regimbeau collabore avec des fournisseurs membres d'associations engagés dans l'insertion des personnes handicapées (notamment un centre d'aide pour la réinsertion professionnelle pour de nombreux travaux en imprimerie).

Regimbeau participe également depuis bientôt 3 ans à l'évènement DuoDay (organisé par le Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées) qui permet à une personne handicapée de passer une journée en contexte professionnel afin d'observer le travail d'un collaborateur et de participer à ses tâches quotidiennes.

Plus d'une dizaine de personnes en situation de handicap a déjà été accueillies au sein de Regimbeau afin de leur faire découvrir ses métiers.

D'autres actions sociales ponctuelles sont également organisées régulièrement telles que :

- les matinées «*DON DU SANG*» dont la collecte est organisée sur le temps de travail des salariés,
- le don de mobilier au profit d'une association en faveur du logement intergénérationnel,
- la création d'une bibliothèque participative pour les collaborateurs et dont les ouvrages sont offerts régulièrement à des associations (ex. : Le Bouquin Volant),
- des collectes de dons ponctuelles au profit de diverses associations (collecte de lunettes, collecte de « boîtes de Noël solidaires »),
- des dons à l'association "Bleu, Blanc Coeur" (association de soutien aux agriculteurs),
- La participation de salariés de Regimbeau à des événements sportifs solidaires (course ODYSSEA dont les fonds se reversés à des associations au profit de la lutte contre le cancer du sein).

5 Santé et Sécurité

Regimbeau est particulièrement sensible aux risques pour les salariés et veille à garantir un poste de travail sain et serein pour chacun. L'activité de l'entreprise ne présente pas, par elle-même de risques physiques pour les salariés.

Regimbeau veille à ce que les différents locaux (siège et agences) respectent les normes et dispositions légales en matière d'hygiène et de sécurité et procède à une évaluation régulière des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés qui sont recensés dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Regimbeau dispose notamment du matériel nécessaire contre le risque incendie et des fiches documents d'informations. Des formations au secourisme sont régulièrement proposées et l'ensemble des collaborateurs est formé au risque incendie.

Notre entreprise a notamment su s'adapter tout au long de la crise sanitaire, en fournissant des équipements adaptés (gel, masques ...) en adaptant la fréquence et les modalités de nettoyage des locaux et en favorisant le télétravail.

6 Environnement

6.1 La gestion des ressources et la revalorisation des déchets

- Limitation des impressions papier (dématérialisation des dossiers) ;
- Mise en place d'un circuit de recyclage du papier et des cartouches d'encre ;
- Mise à disposition de containers de récupération des piles, ampoules, capsules de café en vue de leur recyclage ;
- Remplacement des piles classiques par des piles rechargeables ;
- Utilisation de machine à café à grain en remplacement des machines à capsules aluminium ;
- Remplacement des bouteilles d'eau individuelles en plastique par des carafes et installation de fontaines à eau raccordées au réseau à chaque étage du site de Paris et dans chaque agence ;
- Suppression de l'ensemble des gobelets, assiettes et couverts en plastique au profit de matériels réutilisables ou recyclables ;
- Utilisation de produits d'entretien écologique (liquide vaisselle, produits toilettes,) et obligation imposée aux sociétés de nettoyage d'utiliser des produits de ménage d'une gamme BIO.

6.2 Les économies d'énergie

Plan de de sobriété énergétique présenté le 6 octobre 2022 par le gouvernement, les actions suivantes ont été mises en place :

- Remplacement de l'ensemble des éclairages par des systèmes de LED ;
- Installation de détecteur de mouvement dans certaines parties communes, les toilettes et lavabos qui limitent la consommation d'énergie ;
- Extinction de la lumière des bureaux quand les salariés quittent l'entreprise ;
- Recommandations aux salariés d'éteindre les écrans et mettre en veille les ordinateurs durant les pauses ou lors de la sortie des locaux ;
- Préconisations quant à l'utilisation des convecteurs électriques et l'aération des bureaux ;
- Programmation d'un système jour/nuit avec la mise en place d'un programmateur jour/nuit et arrêt de la chaudière les weekends ;
- Programmation de système de veille des appareils électriques (imprimantes...).
